

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le mercredi 12 mai 2021

Covid – 19 : ouverture de nouveaux rendez-vous en centres de vaccination

Mercredi 12 mai, à partir de 16h00 :

→ 7 000 nouveaux rendez-vous sont proposés pour la semaine du 24 au 30 mai 2021 dans les 7 centres de vaccinations permanents du Cher :

- Bourges – Palais des sports du Prado – Espace VIP – Rue du champ de foire
- Vierzon – Centre des congrès de Vierzon – 16 avenue de la société française
- Saint-Amand-Montrond – Espace Aurore – 240 rue des orpailleurs
- Aubigny-sur-Nère – Salle polyvalente Les terrasses de la Nère – Route de La Chapelotte
- Saint-Satur – Centre socio-culturel Guy Poubeau – 22 rue du pré de Chappes
- Sancoins – MSP en Berry – 3 rue de l'industrie
- Saint-Doulchard – MSP Isoa 18 – 1 rue du docteur Laennec (uniquement les samedis et dimanches)

→ Ne sont utilisés dans les centres de vaccination que les vaccins Pfizer ou Moderna.

→ **Pour rappel, la vaccination se fait uniquement sur rendez-vous, selon l'une des modalités suivantes :**

- **une plateforme téléphonique régionale** ouverte de 9h00 à 18h00 du lundi au samedi :
0 805 021 400 (numéro vert gratuit)
- **une plateforme téléphonique nationale** ouverte 7 jours/7 :
0 800 009 110 (numéro vert gratuit)
- **par internet, sur le site : www.sante.fr**

→ **Retrouvez ci-après la liste des publics éligibles à la vaccination**

Contact presse
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication

|  Mon âge |  Ma situation |  AstraZeneca ou Janssen |  Pfizer-BioNTech ou Moderna |
|--|---|---|---|
| 0 à 15 ans inclus | <i>Je ne suis pas concerné</i> | | |
| 16 à 17 ans inclus | Je n'ai pas de problème de santé → J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19 * → | <i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i> | |
| 18 à 49 ans inclus | Je n'ai pas de problème de santé → J'ai un risque de forme grave de COVID-19 * Ou j'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19 * → | <i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i> | |
| 50 à 54 ans inclus | Quelle que soit ma situation → |  • En centre de vaccination • Sur mon lieu de soin | |
| 55 ans et plus | Quelle que soit ma situation → |  • Chez mon médecin traitant • Chez mon médecin du travail • Sur mon lieu de soin • En pharmacie • En cabinet infirmier • À domicile |  • En centre de vaccination • Sur mon lieu de soin |

N.B. :

- Les femmes enceintes à partir du 2^{ème} trimestre de grossesse peuvent se faire vacciner en centre de vaccination.
- Les personnes âgées hébergées en établissements sont éligibles à la vaccination, au sein de leur établissement.
- Les personnes en situation de handicap hébergées en maisons d'accueil spécialisées (MAS) et foyers d'accueil médicalisés (FAM), ainsi que dans les foyers pour personnes handicapées non médicalisés sont éligibles à la vaccination quel que soit leur âge. Les personnes de moins de 55 ans doivent être vaccinées avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna ; celles de plus de 55 ans peuvent être vaccinées avec les quatre vaccins disponibles.
- Les personnes hébergées dans des établissements médico-sociaux spécifiques (lits halte soins santé (LHSS), lits d'accueil médicalisés (LAM) et appartements de coordination thérapeutique (ACT)) sont éligibles à la vaccination quel que soit leur âge. Les personnes de moins de 55 ans doivent être vaccinées avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna ; celles de plus de 55 ans peuvent être vaccinées avec les quatre vaccins disponibles.
- Les proches (de plus de 16 ans) d'une personne sévèrement immunodéprimée (résidant au même domicile ou apportant une aide quotidienne) sont éligibles à la vaccination, sur la base d'un certificat médical du médecin traitant de la personne immunodéprimée. Les personnes de moins de 55 ans doivent être vaccinées avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna ; celles de plus de 55 ans peuvent être vaccinées avec les quatre vaccins disponibles.



Contact presse Bureau de la représentation de l'État et de la communication